ANNEXE I

Extrait du document du CCS intitulé "Budgeting in Organizations of the United Nations System" (CEB/2003/HLCM/21), 3 novembre 2003 (traduction du Bureau international)

TABLEAU 2 : PROCÉDURES DE PRÉPARATION ET DE SOUMISSION DU BUDGET

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
			financières
ONU	Sur la base du plan à moyen terme et	a) Année sans adoption de budget (première année d'un exercice	Les fonctions principales
	de l'ébauche du budget approuvée,	<u>biennal</u>)	du Comité consultatif pour les
	la <u>Division de la planification des</u>		questions administratives et
	programmes et du budget (DPPB)	 présentation de l'ébauche proposée du budget-programme pour 	<u>budgétaires</u> ont été ainsi définies
	du Bureau de la planification des	l'exercice biennal suivant (élaborée pour la première fois	par l'AG dans sa résolution 14.I,
	programmes, du budget et de la	en 1988, tous les deux ans par la suite);	section A, du 13 février 1946 :
	comptabilité publie des instructions en	 examen de l'ébauche proposée par la Cinquième Commission à 	
	ce qui concerne les propositions	partir des rapports du Comité du programme et de la	a) procéder à un examen du
	relatives au budget, y compris,	coordination (CPC) et du Comité consultatif pour les questions	budget soumis par le SG à l'AG* et
	notamment, les estimations de base et	administratives et budgétaires (CCQAB); approbation de	faire rapport sur ce budget;
	d'autres données sur les coûts	l'ébauche par l'AG;	
	standard, à l'intention des unités	 présentation d'estimations révisées en ce qui concerne le budget, 	b) donner à l'AG des avis sur les
	administratives. La DPPB est chargée	déclarations en ce qui concerne les incidences sur le	questions administratives et
	de coordonner et de faciliter la	budget-programme des projets de résolutions des commissions	budgétaires qui lui seraient
	présentation des propositions relatives	principales de l'AG, et incidences financières des	renvoyées;
	au budget par les chefs de programme	recommandations de la Commission de la fonction publique	
	en vue de leur examen par un organe	internationale (CFPI);	c) examiner au nom de l'AG les
	central.	 examen des estimations révisées et des déclarations relatives 	budgets administratifs des
	I a make a making the head and and and	aux incidences sur les prévisions budgétaires par	institutions spécialisées et des
	La préparation du budget est un	la Cinquième Commission à partir des rapports du CCQAB;	propositions visant les
	processus interactif qui débute avec la	rapports à l'AG;	arrangements financiers et
	présentation des propositions de	 présentation du premier rapport sur l'exécution du budget de 	budgétaires à conclure avec ces
	chaque département et bureau à	l'exercice biennal	institutions;
	la DPPB pour examen. Cet examen débouche sur une recommandation	i) actualisant les facteurs relatifs à l'inflation et aux taux de	d) examiner les rapports des
		change appliqués dans l'affectation initiale de crédits, et	d) examiner les rapports des vérificateurs des comptes de
	adressée au secrétaire général en ce	ii) contenant des estimations financières en ce qui concerne	vermeateurs des comptes de

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
			financières
	qui concerne les niveaux de	les nouvelles décisions prises par les organes de décision;	1'Organisation et des institutions
	financement et les tableaux d'effectifs.	 examen du premier rapport sur l'exécution du budget par 	spécialisées et faire rapport à l'AG
	Il est tenu compte de la décision du	la Cinquième Commission sur la base du rapport du CCQAB;	à leur sujet.
	secrétaire général dans le document	rapport à l'AG;	
	final contenant les propositions de ce	examen par l'AG de toutes les rubriques du budget-programme	Le comité remplit aussi les autres
	dernier à l'Assemblée générale (AG).	à partir du rapport de la Cinquième Commission; approbation	fonctions qui peuvent lui être
		d'une affectation de crédits révisée.	confiées en vertu du règlement
			financier de l'ONU.
		b) Année d'adoption de budget (deuxième année de l'exercice	
		<u>biennal)</u>	Le comité est composé de
			16 membres nommés par l'AG à titre individuel, dont au moins
		présentation en avril du budget-programme proposé par le SG	trois experts financiers dont la
		pour l'exercice biennal commençant l'année suivant	compétence est reconnue, dont les
		l'approbation du budget;	mandats n'arriveront pas à
		- examen par le CPC, le CCQAB;	expiration simultanément.
		 examen par la Cinquième Commission pendant la session ordinaire de l'AG (première lecture); 	expiration simulationent.
		 présentation des estimations révisées en ce qui concerne le 	
		budget, déclarations en ce qui concerne les incidences sur les	
		prévisions budgétaires des projets de résolutions des	* Le CPC examine
		commissions principales de l'AG, et incidences financières des	le budget-programme proposé sous
		recommandations de la CFPI;	l'angle du programme.
		– examen des estimations révisées et des déclarations relatives aux	
		incidences sur les prévisions budgétaires par	
		la Cinquième Commission à partir des rapports du CPC (compte	
		tenu des contraintes de temps) et du CCQAB; rapports	
		communiqués à l'AG;	
		présentation du rapport définitif sur l'exécution du budget	

Org.	Procédures de préparation du budget suivies par l'organisation	Procédures de présentation des propositions relatives au budget	Groupe ou comité d'experts chargé des questions budgétaires et financières
		contenant les estimations de dépenses et de recettes pour l'exercice biennal en cours comme base d'affectation définitive des crédits pour cet exercice biennal; - examen du rapport final sur l'exécution du budget par la Cinquième Commission à partir du rapport du CCQAB; rapport sur l'affectation définitive des crédits pour l'exercice biennal en cours transmis à l'AG; - actualisation du budget total, c'est-à-dire niveau de ressources approuvé en première lecture plus adjonctions approuvées par la Cinquième Commission, compte tenu de facteurs actualisés en matière de taux de change et d'inflation incorporés dans le rapport final sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal en cours de façon à fixer le niveau des ressources dans le cadre de l'affectation initiale des crédits pour l'exercice biennal suivant; - récapitulation du budget-programme proposé en deuxième lecture par la Cinquième Commission; approbation de la réactualisation des coûts à partir du rapport du CCQAB; - examen par l'AG de toutes les rubriques figurant dans le budget-programme proposé à partir du rapport de la Cinquième Commission; approbation d'une affectation de crédits pour l'exercice biennal suivant.	

TABLEAU 2 : PROCÉDURES DE PRÉPARATION ET DE SOUMISSION DU BUDGET

Org.	Procédures de préparation du budget suivies par l'organisation	Procédures de présentation des propositions relatives au budget	Groupe ou comité d'experts chargé des questions budgétaires et financières
BIT	Le <u>Bureau de Programmation et</u> <u>de Gestion</u> prépare les budgets futurs et assure le contrôle et la gestion des budgets en cours, en étroite collaboration avec le <u>Département des</u> <u>services financiers</u> . En mars de l'année pendant laquelle sont élaborées les propositions relatives au programme et budget, le Conseil d'administration (Conseil) débat de l'exécution du programme adopté pour l'exercice biennal antérieur et formule des orientations en ce qui concerne les priorités à venir. Compte tenu de cela, le directeur général (DG) donne des indications aux directeurs de programme en vue de l'élaboration de contributions. Le cycle est le suivant : i) présentation de propositions par les directeurs de programme (après réception des indications du DG); ii) examen des propositions; iii) analyse et recommandations par le Bureau de Programmation et de Gestion; iv) présentation devant la Commission du programme, du budget et de l'administration	Les prévisions budgétaires sont présentées par le DG au Conseil pour examen en mars de chaque année impaire. Le rapport des débats du Conseil est présenté à la Conférence en juin. Le budget est adopté par la Conférence internationale du Travail.	financières Les membres de la Commission du programme, du budget et de l'administration, qui relève du Conseil, sont élus par ce dernier parmi les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs.
	du Conseil.		

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
			financières
FAO	Le Bureau du programme, du budget	Un projet de programme de travail et de budget est présenté	Le <u>Comité financier</u> est composé
	et de l'évaluation élabore les projets	au Comité du programme et au Comité financier en avril/mai, puis	des représentants de neuf pays
	de documents relatifs au programme	au Conseil de la FAO. Compte tenu des observations de ces	membres. Les personnes proposées
	de travail et au budget et les	organes à propos du projet, un document complet sur le programme	par ces États membres doivent
	documents finals correspondants, à	de travail et le budget est élaboré et présenté, par l'intermédiaire	avoir porté un intérêt constant aux
	partir des propositions présentées par	du Comité du programme et du Comité financier et du Conseil, à	objectifs et aux activités de
	chaque division et bureau,	la Conférence biennale pour approbation.	l'Organisation, avoir participé aux
	conformément aux instructions du		sessions de la Conférence ou
	directeur général (DG) qui tiennent		du Conseil ou se prévaloir d'une
	compte des priorités en matière de		compétence et d'une expérience
	stratégies et de programmes définies		particulières en ce qui concerne les
	dans le plan à moyen terme de six ans		questions administratives et
	déjà approuvé par le Conseil de		financières et sont élus pour
	la FAO.		une période de deux ans.
			Le <u>Comité du programme</u> est
			composé de 11 personnes
			représentant les États membres et
			sont aussi élus pour deux ans. Les
			deux comités peuvent se réunir
			ensemble.

Org.	Procédures de préparation du budget		Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation		des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
				financières
UNESCO	À partir de la stratégie à moyen terme	a)	Années sans adoption de budget	L'UNESCO a une Commission de
	approuvé par la Conférence générale,			programme et une Commission
	des orientations précises formulées par		 élaboration par le Secrétariat d'une ébauche de 	financière et administrative,
	la Conférence générale, le Conseil		programme et budget et d'estimations préliminaires pour	composées de membres du Comité
	exécutif et la Direction générale, et		l'exercice biennal suivant;	exécutif. La Commission
	conformément aux normes budgétaires		 examen des estimations préliminaires par le Conseil 	financière et administrative est
	et aux spécifications élaborées par		exécutif à sa session d'automne;	assistée par un groupe d'experts,
	le <u>Bureau du budget</u> , les secteurs du programme présentent leurs		- élaboration du projet de programme et budget à partir des	qui, avant les sessions du Comité exécutif, examine de façon
	propositions de programme ainsi que		décisions et des recommandations du Conseil exécutif.	approfondie tous les points relatifs
	leurs prévisions budgétaires. Ces			aux questions financières et
	contributions sont examinées pour en	b)	Années d'adoption du budget	budgétaires à l'ordre du jour du
	vérifier la cohérence par le Bureau	0)	Affices a adoption an badget	Conseil et présente ses
	d'études et de programmation,		 présentation du projet de programme et budget du DG 	recommandations à la Commission
	analysées et intégrées dans le projet de		aux États membres en mars/avril de l'année précédant	financière et administrative.
	document sur le budget par le Bureau		le début de l'exercice biennal;	
	du budget après approbation par le		 examen du projet de budget et programme par le Conseil 	
	directeur général (DG) des différents		exécutif aux sessions de printemps et d'automne;	
	chapitres.		 présentation du projet de budget et programme 	
			éventuellement révisé par le DG avec les	
			recommandations du Conseil exécutif à la Conférence	
			générale en octobre de l'année précédant l'exercice	
			budgétaire suivant.	

Org.	Procédures de préparation du budget suivies par l'organisation	Procédures de présentation des propositions relatives au budget	Groupe ou comité d'experts chargé des questions budgétaires et
OACI	Préparation des estimations budgétaires triennales À partir du plan d'action stratégique et des options possibles en matière de programme approuvés par le Conseil, et conformément aux normes budgétaires établies par le Bureau du budget, les directeurs de programme présentent leurs propositions budgétaires. Le Bureau du budget est chargé d'établir le coût des propositions et le projet de programme et budget.	La proposition du secrétaire général (SG) relative aux estimations budgétaires est présentée au Conseil de l'OACI, qui la soumet au Comité des finances pour examen. Le Comité des finances, après avoir examiné les estimations, fait rapport au Conseil. Le Conseil soumet à son tour les estimations budgétaires à l'Assemblée en joignant les documents ci-après : a) un message sur le budget émanant du Conseil, expliquant les estimations relatives au budget-programme de l'Organisation pour l'année de l'exercice financier correspondant; et b) un projet de résolution relative au budget en ce qui concerne les crédits alloués pour chaque année de l'exercice financier approuvé par le Conseil et recommandé à l'Assemblée pour adoption; Le projet de résolution relative au budget précise aussi la façon dont il est proposé de financer le total des crédits autorisés pour chaque année de l'exercice financier. Les estimations budgétaires, avec la documentation correspondante, sont transmises à tous les États contractants au moins 50 jours avant le début de la session de l'Assemblée. Des modifications des estimations peuvent toutefois être présentées par le Conseil à l'Assemblée à tout moment avant l'adoption du budget par l'Assemblée. Après l'adoption du budget par l'Assemblée, toute demande de crédits supplémentaires est soumise à l'Assemblée par le Conseil d'une façon cohérente avec le budget annuel et conformément à la procédure budgétaire applicable.	financières Le Comité des finances est composé de 18 membres élus parmi les 36 membres du Conseil.

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et financières
OMS	Le directeur général (par le biais du Bureau du contrôleur et du département chargé de la planification, du suivi et de l'évaluation du programme) élabore les propositions pour l'exercice biennal. Les propositions relatives au programme et budget sont de nature stratégique et, avant la communication de propositions définitives au Conseil exécutif, chaque comité régional doit examiner, dans le cadre de ses travaux, un point intitulé examen des projets de propositions relatives au programme et	Conformément aux articles 34, 55 et 56 de la Constitution, le DG soumet au Conseil exécutif, pour examen, une proposition de budget sur la base des recettes et des dépenses brutes. L'Assemblée de la Santé examine la proposition de budget et les recommandations du Conseil y relatives, et adopte une résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice financier de deux ans correspondant.	Le Comité de Développement du Programme et le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif examinent les propositions budgétaires du DG et fait rapport au Conseil exécutif.
UPU	budget de l'Organisation. La <u>Direction des finances</u> prépare le projet de budget de la façon suivante : - l'avant-projet est établi sur la base des demandes émanant d'équipes de projet du Conseil de l'UPU et du Bureau international et des informations obtenues de ces organes. - le Conseil d'administration adopte le projet de budget, le cas échéant après arbitrage. Le groupe chargé de la planification stratégique suit le processus budgétaire.	Après examen du projet de budget par le Conseil d'exploitation postale, le budget est présenté pour approbation au Conseil d'administration.	Il existe un comité chargé du programme et du budget composé de membres du Conseil d'administration.

Org.	Procédures de préparation du budget suivies par l'organisation	Procédures de présentation des propositions relatives au budget	Groupe ou comité d'experts chargé des questions budgétaires et
	survies par i organisation	des propositions feratives au budget	financières
UIT	Le Département des finances (Division du budget) prépare un avant-projet de budget global à partir des contributions des trois bureaux et des départements du Secrétariat général. Le Département des finances établit des orientations pour la présentation du budget qui sont approuvées par le Comité de coordination.	Le secrétaire général (SG), après consultation du Comité de coordination, présente au Conseil un projet de budget biennal. Ce projet consiste en un budget global, comprenant des budgets fondés sur les coûts pour les trois secteurs, et comprenant deux versions. Une version est établie sur la base d'une croissance zéro de l'unité de contribution et l'autre sur la base d'une croissance inférieure ou égale à la limite fixée par la Conférence de plénipotentiaires. Une fois approuvé par le Conseil, le budget est communiqué à tous les membres de l'Union.	La <u>Commission des finances</u> , composée de tous les membres du Conseil, se réunit chaque année pendant la session du Conseil. Le Comité de coordination, composé des cinq fonctionnaires élus de l'Union, examine l'avant-projet de budget et d'autres questions financières.
OMM	Les propositions budgétaires sont établies à l'origine par les directeurs de programme sur la base des contributions émanant des différents organes de l'Organisation (commissions techniques et associations régionales) et compte tenu des indications données par le Conseil exécutif et le secrétaire général. La Division des finances et du budget est chargée de chiffrer le coût des propositions. Elle s'assure également que ces propositions restent dans les limites des plafonds budgétaires établis, élimine les éléments obsolètes et à faible rang de priorité et vérifie que toutes les ressources essentielles en matière d'appui aux programmes sont prévues. Elle facilite la préparation des documents budgétaires.	Le programme et budget quadriennal proposé par le secrétaire général est soumis au Conseil exécutif un an avant le Congrès. Les commentaires du Conseil sur le projet de budget pour l'exercice financier (quatre ans) sont soumis au Congrès en même temps que les propositions du secrétaire général. Approbation du plafond des dépenses quadriennales par le Congrès. Approbation des budgets biennaux par le Conseil. Présentation éventuelle d'estimations supplémentaires par le secrétaire général. Approbation des estimations supplémentaires pour l'exercice biennal par le Conseil.	Le Comité consultatif financier, constitué des principaux pays donateurs et des présidents régionaux, et dont le président est le président de l'OMM, transmet ses recommandations sur les questions financières et budgétaires au Conseil exécutif et au Congrès. Des sous-comités sont créés pendant les sessions du Congrès et du Conseil afin d'examiner les propositions budgétaires et de rendre compte à la session plénière des modifications qu'il est recommandé d'apporter au budget et des projets de rapport et de résolutions sur les points de l'ordre du jour relatifs au budget.

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et financières
OMI	Les directeurs (chefs de programme) établissent des données sur les ressources requises, en termes notamment de mois de travail, de semaines de réunion, de jours de voyage et de consultants, ainsi que sur les autres objets de dépense pertinents. Ces données doivent être accompagnées du descriptif du programme, d'indicateurs quantitatifs et des résultats escomptés. Ces données doivent être soumises au directeur de l'administration selon les modalités et dans les délais prescrits par le secrétaire général. Les services de gestion et de comptabilité préparent, en concertation avec le directeur de l'administration, les estimations relatives au programme et budget (y compris les coûts d'appui à la coopération technique) sur la base de la politique budgétaire adoptée par l'Organisation pour l'exercice biennal suivant. Les propositions budgétaires comprennent les dépenses d'infrastructure au siège et les activités génératrices de recettes, notamment les ventes de publications de l'OMI.	Le secrétaire général soumet ses avant-projets de programme de travail et d'estimations budgétaires par programme au Conseil de l'OMI au mois de mars de la deuxième année de l'exercice biennal en cours pour l'exercice biennal suivant. En vertu de la Convention portant création de l'OMI, le Conseil examine le projet de programme de travail et les estimations budgétaires établis par le secrétaire général. Cet examen a lieu lors de la session du Conseil tenue au mois de juin de la deuxième année de chaque exercice biennal. Ensuite, le secrétaire général passe en revue le programme de travail et les estimations budgétaires compte tenu des observations et décisions du Conseil, et soumet les résultats de cette analyse à la session du Conseil qui se tient en novembre de la deuxième année de chaque exercice biennal, immédiatement avant la session ordinaire de l'Assemblée de l'OMI, qui se tient tous les deux ans. Le Conseil examine l'analyse du secrétaire général et transmet ses recommandations et le projet de résolution sur les crédits budgétaires à l'Assemblée de l'OMI.	Le Conseil de l'OMI, qui est constitué de 40 États membres, est chargé d'examiner le projet de programme de travail et les estimations budgétaires en vertu de la Convention portant création de l'OMI.

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
			financières
OMPI	Le directeur général invite les	Procédure d'examen en deux étapes par le Comité du programme et	Comité du programme et budget.
	gouvernements de tous les États	budget (PBC). Présentation d'un avant-projet de programme et	Constitué de 35 membres élus par
	membres à lui faire part de toute	budget à la première réunion du PBC. Si le PBC le demande à cette	les États membres.
	activité qu'ils souhaitent voir figurer	occasion, présentation de propositions de révision à apporter au	
	dans le projet de programme de	programme et budget proposé par le directeur général pendant l'été.	
	l'exercice suivant et demande à ses	Examen des révisions qu'il est proposé d'apporter au projet de	
	vice-directeurs généraux,	programme et budget à la reprise de la session du PBC, en	
	sous-directeurs généraux et directeurs	septembre, la semaine précédant la réunion des assemblées.	
	d'établir des propositions de projet.	Soumission du programme et budget à l'approbation des organes	
	Les activités et projets proposés sont	directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI.	
	ensuite examinés par le directeur		
	général et les directeurs concernés.		
	Sur la base des décisions prises par le		
	directeur général, le Bureau du		
	contrôleur établit ensuite l'avant-projet		
ONUDI	de programme et budget.	Defendation to an action to the discrete of factor of Control	L. C. witt be an exercise
ONODI	Le directeur général publie des lignes directrices/instructions à l'intention	Présentation des propositions du directeur général au Conseil	Le Comité du programme et
		d'administration par l'intermédiaire du Comité du programme et	budget, constitué de 27 membres,
	des chefs de programme afin qu'ils communiquent leurs besoins en	budget.	examine les propositions du
	ressources et leur programme de	Soumission des propositions à la Conférence générale pour	directeur général et soumet au Conseil d'administration ses
	travail au Département des services	Soumission des propositions à la Conférence générale pour approbation.	recommandations concernant le
	financiers. Le Département des	approbation.	programme de travail proposé et les
	services financiers établit, avec le		estimations correspondantes
	concours du directeur exécutif de		concernant le budget ordinaire et le
	la Division de l'administration, les		budget opérationnel.
	propositions de programme et budget		oudget operationner.
	en concertation avec les fonctionnaires		
	concernés.		

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
			financières
AIEA	Le directeur général et le	Après consultation des États membres, le directeur général soumet	Le Comité du programme et budget
	vice-directeur général chargé de la	son projet d'estimation budgétaire et ses propositions de programme	du Conseil des Gouverneurs (mai)
	gestion publient des directives en	au Conseil des Gouverneurs en vue de son examen par le Comité du	présente des recommandations
	matière de formulation du programme	programme et budget, puis par le Conseil lui-même. Le Conseil des	au Conseil (juin). Le Conseil
	et budget à l'intention des chefs de	Gouverneurs soumet son projet de budget à la Conférence générale.	des Gouverneurs comprend
	département.	Les estimations doivent être transmises à tous les États membres au	35 membres, représentés chacun
		moins six semaines avant l'ouverture de la conférence. La	par des conseillers financiers
	Un processus intensif d'élaboration du	Conférence générale adopte la résolution relative aux crédits du	au Comité du programme et budget.
	programme comprenant la	budget ordinaire.	
	présentation aux États membres de		
	versions provisoires et finales de		
	documents de planification et d'un		
	document de programme précède la		
	préparation des estimations		
	budgétaires. Ces documents font		
	l'objet de consultations avec les États		
	membres avant le chiffrage des coûts		
	du programme.		
	Les estimations budgétaires sont		
	consolidées et analysées par la Section		
	du programme et budget de		
	la Division du budget et des finances,		
	qui fournit des conseils et une		
	assistance et présente les résultats de		
	ses analyses au directeur général.		
	Procédure d'examen interne de chaque		
	programme associant les		
	vice-directeurs généraux et directeurs		
	concernés, le Cabinet du directeur		
	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	I .	l .

Org.	Procédures de préparation du budget	Procédures de présentation	Groupe ou comité d'experts chargé
	suivies par l'organisation	des propositions relatives au budget	des questions budgétaires et
			financières
	général, la Division du budget et		
	des finances et le Bureau de		
	l'élaboration et de l'évaluation de		
	l'exécution du programme.		
	Un document modificatif indiquant les		
	ajustements de prix pour la		
	première année de l'exercice biennal		
	ainsi que toutes les modifications		
	jugées nécessaires compte tenu des		
	observations initiales des États		
	membres sur le projet de programme		
	et budget est également établi.		
	Après approbation du directeur		
	général, présentation d'un projet de		
	document au Conseil d'administration.		
	La deuxième année de l'exercice		
	biennal, un budget simplifié est établi,		
	qui contient les ajustements de prix et		
	l'indication de toute modification		
	importante apportée aux propositions		
	budgétaires pour la deuxième année de		
	l'exercice biennal par rapport au		
	programme et budget de l'année		
	précédente.		